

# ASSEMBLEE GENERALE de l'Association Locale du CSQS Lundi 23 MARS 2026 17h

## Membres de droit

				Présent	Excusés Pouvoir	Signature
Mme	<b>MENARD</b>	Ludivine		<b>ABS</b>		
M.	<b>LECOSSIER</b>	Mickaël	<i>Conseiller Municipal</i>		<b>X</b>	

## Représentants des membres actifs

Membres élus individuels						
M.	<b>DIALLO</b>	Mamadou Saliou Sidy	<i>Président</i>	<b>X</b>		
M.	<b>PINEL</b>	Xavier	<i>Trésorier</i>	<b>X</b>		
Mme	<b>ROUY</b>	Eliane	<i>Secrétaire</i>	<b>X</b>		
Mme	<b>BRAULT</b>	Monique	<i>Membre du Bureau</i>	<b>X</b>		
Mme	<b>BRIER</b>	Odile	<i>Membre du Bureau</i>	<b>X</b>		
Mme	<b>LEVRARD</b>	Marie-Christine	<i>Membre du Bureau</i>	<b>ABS</b>		
M.	<b>LOUASON</b>	Joël	<i>Membre du Bureau</i>		<b>X</b>	<i>POUVOIR Eliane ROUY</i>
M.	<b>CHAPELLIERE</b>	Henri		<b>X</b>		
Mme	<b>SALLARD</b>	Marie-Hélène		<b>X</b>		
Mme	<b>FOUQUET</b>	Dominique		<b>X</b>		
Mme	<b>DODIER</b>	Sylvie		<b>ABS</b>		
M.	<b>LEMARCHAND</b>	Pierre		<b>X</b>		
Mme	<b>NYAMSI</b>	Anne		<b>ABS</b>		
Mme	<b>RAOULT</b>	Muguette		<b>X</b>		
M.	<b>BELGANA</b>	Lahcen		<b>X</b>		
Membres élus au titre d'une association						
Mme	<b>PEAN</b>	Viviane	<i>CNL Ronceray-Glonnières</i>	<b>ABS</b>		
M.	<b>LEROY</b>	Bruno	<i>Vie Libre</i>	<b>ABS</b>		
Membres Associés						
Mme	<b>ROPERS</b>	Valérie	<i>Représentante de La C.A.F.</i>		<b>X</b>	
Mme	<b>BELLANGER</b>	Sékolène	<i>Chargée de Conseil et Développement à la CAF de la Sarthe</i>		<b>X</b>	
Membres invités pour leur compétence						
M.	<b>LEBRETON</b>	Yohann	<i>Directeur UMCS-Site Centre Social des QS</i>	<b>X</b>		

Pour les personnes présentes et excusées voir la feuille d'émargement

Pour les prochaines rencontres de l'association, **les pouvoirs doivent être complétés dans leur intégralité avant le démarrage de la réunion** (sauf si une consigne écrite a été donnée par la personne qui donne son pouvoir). **Dans le cas contraire, ils ne seront pas valables.**

## **Début de la séance à 17 h 00**

Rappel. Lorsqu'un compte-rendu d'une instance associative de l'association locale est envoyé, sans remarque des administrateurs dans un délai de 15 jours, celui-ci est considéré comme étant conforme. Toutefois, cela ne dispense pas de l'approbation à chaque réunion suivante.

M. Sidy DIALLO le Président prend la parole il remercie les participants et se présente.

Des invités ont été excusés :

M. LE MENER – Président du Conseil Départemental de la Sarthe

M. COUNIL – Elu Ville du MANS

Mme KARAMANLI -Député de la Sarthe

M. LECOSSIER – Elu ville du MANS

Mme BELLANGER – CAF

Mme ROPERS – CAF

M. François PAVY –Chargé de Mission de la ville du MANS

Des invités étaient présents :

M. AMMAR – Elu ville du Mans

MME COZIC GUILLAUME – Conseillère Départementale

M. Yohann LEBRETON prend la parole et énonce le déroulé de l'Assemblée Générale :

1- UMCS - Site le Trait d'Unions avec un QUIZZ et questions Diverses

2- Association Locale :

A-Rapport d'activités et Moral de l'Association Locale

B-Rapport Financier de l'Association Locale

C-Questions Diverses

D-Votes des rapports et Election des Membres au Conseil d'Administration

### **1 UMCS -Site le Trait d'Unions avec un QUIZZ et Questions Diverses**

Un quizz projeté et sur téléphone portable à partir de l'outil Kahott est proposé sur différentes thématiques : Le fonctionnement associatif, les valeurs du Trait d'Unions et son projet.

L'équipe de salariés a souhaité proposer ce jeu notamment en raison de la situation de l'UMCS, qui pourrait conduire à une indépendance de chaque centre social. Cela renforce le besoin de constituer une équipe de bénévoles administrateurs étoffés et dynamiques. Cette

dernière pourrait être à terme responsable juridiquement des activités du Trait d'Unions, gérer ses Ressources Humaines et son budget.

Les salariés du Centre Social présente les questions et donnent des éléments de réponse chacun leur tour.

Tout le monde s'est prêté au jeu et le résultat est donné, le podium est :

1 - Sylvie Blin, 2 - Abdel Ammar, 3 – Laurie Decourt

Un rapport succinct des activités du Trait d'unions a été distribué à tous les participants.

M. Sidy DIALLO et M. Yohann LEBRETON reprennent la parole et expliquent ce qu'est le Projet Terrain d'aventures et la Gratiféria.

Mme TRICOT Nicole demande si le Terrain d'aventures sera ouvert aux filles. Il est précisé que celui-ci s'adresse à tous sans limite d'âge. Il est prévu pour cette année une période de 15 jours (fin juin début juillet) d'ouverture à titre expérimental. Nous espérons que le projet aura l'adhésion du plus grand nombre afin de le programmer sur toute la période d'été en 2027.

## **2 Rapport d'activités et Moral de l'Association Locale**

Le rapport d'Activés et Moral qui a été remis à chaque présent est lu par le Président M. Sidy DIALLO

M. Xavier PINEL rappelle l'importance que de nouveaux membres rejoignent le CA. Il souligne également que des réunions vont avoir lieu en avril et mai 2026 afin de choisir l'avenir de l'UMCS et des centres sociaux. Cela pourrait modifier le modèle et la gouvernance du Trait d'Unions, mais avoir aussi avoir un impact sur son projet et les salariés.

Nous avons besoin de 10 membres adhérents en plus de 10 administrateurs pour participer à cette démarche. Nous lançons un appel aux volontaires.

La première rencontre sera le 9 avril à 9h30 au Trait d'Unions. Le Cabinet ENDRIX missionné pour soutenir l'UMCS dans cette démarche présentera les scénarios possibles avec leurs avantages et leurs inconvénients.

M. Yohann LEBRETON et MME Marie Hélène SALLARD donnent des explications sur ces derniers :

- Municipalisation. La collectivité reprendrait en direct la gestion des Centre Sociaux.
- Formation d'un EPA (Etablissement Public Administratif). Il est associé à une collectivité mais dispose d'une certaine autonomie (il a son budget propre).
- Scission des 4 centres. Chaque centre reprend son indépendance.
- Fusion avec disparition de la place des associations locales dans la gouvernance de l'UMCS

MME Marie-Hélène SALLARD rappelle que ces scénarios ont été choisi suite à une consultation le 6 janvier 2026 des salariés et des membres des Conseil d'Administration des Associations Locales des 4

centres. Cette démarche s'inscrit dans un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement).

MME TRICOT Nicole demande quel est le coût du DLA et l'impact sur les salariés.

M. Yohann LEBRETON explique que le reste à charge est modique pour l'UMCS. Les 4 cinquièmes sont financés par l'Etat. Par ailleurs, il a bien été demandé au Cabinet Endrix de mesurer les conséquences de chaque scénario sur les salariés (avantages, licenciement...).

### **3 Rapport Financier de l'Association Locale**

Le rapport Financier qui a été remis à chaque présent est présenté par le Trésorier M. Xavier PINEL.

La somme à récupérer suite à la plainte pour abus de bien social envers l'ancienne présidente est de 3500 euros.

A ce jour la somme restante disponible est de 37 500 euros. Elle diminue d'année en année en raison du soutien apporté par l'Association Local au Trait d'Unions.

### **4 Votes**

Sont présentés au vote les éléments suivants :

- Rapport d'activités
- Rapport Moral
- Rapport Financier
- Election des Membres Actifs au Conseil d'Administration se présentent :

MME Sylvie BLIN

M . BROSSARD Patrick

MME Houda ALI KASSIM

- Election des Membres Associatifs au Conseil d'Administration

Aucune personne ne se présente

Le dépouillement est réalisé par les personnes suivantes :

MME Sophie GAVALAND – MME Mélanie FAUCHEUX – MME Eliane ROUY

Rapport Moral		Nombre de votants : 43	
OUI	NON	ABSTENTION	NUL
40	1	1	1

Rapport Activités		Nombre de votants : 43	
OUI	NON	ABSTENTION	NUL
41	0	1	1

Rapport Financier		Nombre de votants : 43	
OUI	NON	ABSTENTION	NUL
36	2	4	1

Représentants des Adhérents au CA		Nombre de votants : 46	
M. Patrick BROSSARD		Nombre de voix : 42	
MME Houda ALI KASSIM		Nombre de voix : 44	
MME Sylvie BLIN		Nombre de voix : 43	

## 5 Questions Diverses

Aucune question n'est posée

## 6 Pot de l'amitié

La remise des diplômes pour les participants à la Formation d'Animateur Randonnée de Proximité organisée par M. CHAPPELLIERE Henri au mois de Mars 2026.

MME Odile BRIER - MME Christine MOISON – MME Eliane ROUY - M. Alain LEMAITRE

**Fin de la séance 18 h 30**

**Sidy DIALLO**

**Président**



**Eliane ROUY**

**Secrétaire**

